



## Mairie de Mortcerf

### Délibérations soumises au Conseil Municipal du 23/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril 2026 à 19 h 00

Le Conseil Municipal de Mortcerf, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUVIER Christian.

#### Présents :

Mesdames CROULARD Sandra, PETRYCZKOWYCZ Nadine, MOREAU-DESQUEUX Isabelle, LARIVIÈRE Jennifer, COURTIER Victoire, PIALAT Magali et VOCELLA Karine

Messieurs BOUVIER Christian, POWEZKA Pierre-Alexis, BIMBASIC Slobodan, ILCZYSZYN Serge, GAUTHIER Laurent, FALOVIEZ Nicolas, CAILLAU Grégory et MOMOT Alain

#### Absents représentés :

#### Absents excusés :

Délibération n°	Objet de la délibération	Vote adopté
2026 – 051	Fixation des commissions municipales et nomination de leur membres	à l'unanimité
2026 – 052	Commission communale des impôts directs, délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres	à l'unanimité
2026 – 053	Approbation du Compte Financier Unique 2025	à la majorité, à 11 voix pour à 0 voix contre à 3 abstentions (M. CAILLAU, Mme VOCELLA, M. MOMOT)
2026 – 054	Affectation de résultat 2025 sur 2026 - budget commune	à la majorité, à 12 voix pour à 0 voix contre à 3 abstentions (M. CAILLAU, Mme VOCELLA, M. MOMOT)
2026 – 055	Subvention attribuée au centre communal d'action sociale (CCAS)	à l'unanimité
2026 – 056	Demandes de subventions associatives	à la majorité, à 12 voix pour à 3 voix contre (M. CAILLAU, Mme VOCELLA, M. MOMOT) à 0 abstention
2026 – 057	Fiscalité locale 2026 - Etat 1259	à l'unanimité
2026 – 058	Cotisation syndicale 2026 - SMIAEP Tournan en Brie	à l'unanimité

Délégation n°	Objet de la délibération	Vote adopté
2026 – 059	Cotisation syndicale 2026 - SMAB	à l'unanimité
2026 – 060	Cotisation syndicale 2026 - PNR	à l'unanimité
2026 – 061	Approbation du budget primitif 2026 - budget commune	à la majorité, à 12 voix pour à 0 voix contre à 3 abstentions (M. CAILLAU, Mme VOCELLA, M. MOMOT)
2026 – 062	Fongibilité des crédits - virements de crédits de chapitre à chapitre au sein des sections de fonctionnement et d'investissement	à la majorité, à 12 voix pour à 0 voix contre à 3 abstentions (M. CAILLAU, Mme VOCELLA, M. MOMOT)
2026 – 063	Adoption du règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Mortcerf	à la majorité, à 12 voix pour à 3 voix contre (M. CAILLAU, Mme VOCELLA, M. MOMOT) à 0 abstention

Le 24 avril 2026

Le Maire,  
Christian BOUVIER

